

## DOSSIER SPECIAL COREE DU SUD



### 50 Millions de consommateurs

La Chambre de Commerce et d'Industrie franco-coréenne a été créée en 1986. Elle compte plus de 180 membres ; entreprises françaises, coréennes ou joint-ventures. Ses activités sont semblables à celles de toutes les Chambres françaises dans le monde.

Compte tenu de l'éloignement entre la France et la Corée et de la barrière culturelle qui subsiste, la Chambre franco-coréenne veut jouer le rôle de trait d'union entre la France et la Corée.

Les échanges commerciaux entre la France et la Corée sont relativement récents (ayant démarré de manière significative depuis les années 70) et sont depuis en élévation constante. La France a signé avec la Corée un certain nombre de grands contrats dans le domaine nucléaire, ferroviaire, aéronautique, mais ce qui frappe le plus aujourd'hui du côté français, c'est la diversité des secteurs représentés, tant en matière d'exportations que d'implantations : luxe bien sûr, mais également finance, aéronautique, chimie, pharmacie, défense... La Corée, quant à elle, perçoit en France dans le domaine des TIC et de l'automobile.

La configuration et le développement respectif des deux pays laissent entrevoir des domaines d'échanges ou de coopération beaucoup plus vastes qu'il y a cinq années encore. La Corée s'est ouverte aux produits étrangers ; cette tendance sera amplifiée par la signature prochaine d'un accord de libre-échange entre l'Union Européenne et la Corée.

Que peut apporter la Chambre franco-coréenne dans cette perspective ? Tout d'abord, elle peut aider des entreprises françaises à pénétrer le marché, à trouver des interlocuteurs et à s'y implanter. Elle vise également à accompagner les entreprises membres dans leur développement, à se trouver en phase avec l'environnement économique coréen.

La Chambre souhaite également véhiculer dans l'intérêt de ses membres, une certaine image de la France et de ses atouts. La réalité de la France et de ses entreprises n'est pas toujours bien connue de pays comme la Corée. Je considère que c'est également la mission de la Chambre de restituer et de personnaliser cette réalité à travers ses membres. C'est également la raison pour laquelle nous souhaitons que la Chambre travaille étroitement avec l'UCCIFE et le réseau des Chambres de Commerce françaises localisées en France ou à l'étranger.

Le potentiel du marché coréen est considérable, même si cet aspect n'est pas toujours criant vu de France. Ce marché est pourtant un des plus attrayants en Asie. Il compte 50 millions de consommateurs, qui ont un niveau de vie élevé et des exigences importantes en termes de qualité de produits ou de services. Ce marché est également très compact géographiquement et homogène du point de vue social et des habitudes de consommation. Enfin, et ce n'est pas son atout moindre, il s'agit aujourd'hui d'un marché en pointe dans de nombreux domaines et qui est devenu un véritable laboratoire mondial dans le domaine des nouvelles technologies.

C'est la réalité de ce marché et de ses attraits que nous souhaitons vous présenter à travers ce dossier. Je remercie l'UCCIFE de nous donner cette opportunité.

**Philippe Li,**  
Président de la Chambre  
de Commerce et d'Industrie franco-coréenne



## I - INTRODUCTION AU MARCHÉ COREEN

Avec un PIB estimé à 947 milliards de dollars en 2007, la Corée du Sud est la 12<sup>e</sup> économie mondiale. Avec un niveau de vie proche de celui du Portugal, et aux 2/3 de celui de la France en parité de pouvoir d'achat, le pays ne peut plus être raisonnablement qualifié de pays en développement et ne peut plus être comparé aux pays de l'Asean (Sud Est Asiatique).

La Corée a connu un **taux de croissance moyen de son PIB de près de 5% par an** ces dix dernières années. Elle connaît avec constance une des croissances les plus fortes des pays de l'OCDE tout en gardant des fondamentaux sains.

L'économie coréenne tourne aujourd'hui à plein régime. En 2007, la croissance a été de 4,7% et elle devrait rester probablement aussi forte en 2008. Les analystes anticipent majoritairement que cette tendance positive se prolongera (naturellement, ce jugement serait à reconsidérer si la conjoncture mondiale se dégradait...)

Située à proximité de la Chine et du Japon, la Corée est au cœur de la zone mondiale qui connaît la plus forte croissance. Cette localisation est un défi, mais elle offre également des opportunités dans le cadre d'une plus grande intégration économique régionale.

La Corée est un pays qui s'est fortement restructuré ces dix dernières années, en ouvrant son économie à la fois aux investisseurs étrangers financiers, mais également industriels. Les investisseurs financiers étrangers détiennent plus de 35% de la capitalisation boursière de Séoul. Le stock d'investissements directs étrangers (IDE) accueillis en Corée s'élève, par ailleurs, à près de 130 milliards de dollars, dont l'Union Européenne, 1<sup>er</sup> investisseur étranger devant les Etats-Unis, détient environ 30%. Fin 2007, la capitalisation du marché coréen des actions avoisine les 1 200 milliards d'USD, plaçant la Corée du Sud au troisième rang des marchés asiatiques derrière le Japon et la Chine.

Elle s'est également restructurée en introduisant de nombreuses réformes politiques et économiques en vue d'une plus grande transparence et d'une meilleure intégration à la mondialisation de l'économie. La plupart des secteurs de l'économie sont aujourd'hui libéralisés. La Corée s'est lancée par ailleurs au début des années 2000 dans un plan ambitieux **d'accords de libre échange** qui devrait encore accélérer cette intégration. Cette politique s'est déjà concrétisée par la signature de plusieurs accords ces dernières années (Chili, Singapour, Asean, Association européenne de libre échange, Etats-Unis). Elle est actuellement en train de négocier des accords de ce type avec un grand nombre de pays (Japon, Canada, Inde, Mexique) ou zones économiques, dont l'Union européenne.

Enfin, elle a su assainir le tissu économique, notamment au niveau de la structure des grands groupes coréens (les *chaebols*). La Corée s'est efforcée d'améliorer la gouvernance de ses entreprises. Au cours de la crise asiatique certains grands groupes coréens ont éclaté (Daewoo, Hyundai) ou se sont restructurés (LG, Samsung) pour repartir sur des bases financières et de management solides. De nouveaux grands groupes émergents aujourd'hui tels que Kumho, Doosan, STX, etc... Toutes les agences de notation financière s'accordent à souligner aujourd'hui dans leur classement les performances économiques et financières de la Corée et de ses entreprises.

Les entreprises étrangères ont la possibilité de se développer sur le marché coréen à différents niveaux (contrat de distribution ou d'agent, établissement d'une société filiale, création d'une joint venture avec un partenaire coréen, acquisition, ...). La législation sur les investissements étrangers reflète la volonté de devenir un "hub" asiatique. Ainsi, **les formalités administratives et juridiques ont été substantiellement simplifiées** afin de permettre leur traitement en quelques jours, si ce n'est de manière instantanée pour certaines d'entre elles. De nombreuses mesures fiscales ont également été mises en œuvre pour attirer les investissements étrangers, notamment :

- ▶ Un impôt sur les sociétés peu élevé et en diminution constante : 14,3% (pour un CA < 100 millions de won/an de revenus) et 27,5% (pour un CA > 100 millions de won/an de revenus).
- ▶ Possibilités d'exemption fiscale en cas d'investissements directs étrangers dans les hautes technologies ou encore en zone franche sous certaines conditions. Les investisseurs étrangers peuvent bénéficier d'une exonération totale d'impôt sur les sociétés, la durée pouvant varier entre 3 et 15 ans en fonction de différents critères.

- ▶ Un impôt sur le revenu des personnes physiques particulièrement attractif pour les étrangers avec un taux d'imposition ne pouvant pas dépasser, en tout état de cause, 18,7 %, et cela quelque soit le niveau des revenus.
- ▶ Possibilité sous certaines conditions de bénéficier pour les étrangers ingénieurs qualifiés et remplissant certains critères d'une exonération totale de l'impôt sur le revenu pendant 5 ans.

La Corée du Sud offre également aujourd'hui de nombreux avantages fiscaux aux entreprises souhaitant venir investir, grâce aux trois zones économiques franches que sont Busan et Jinhae (BJFEZ), Gwangyang (GFEZ) et Incheon (IFEZ), auxquelles s'ajouteront prochainement Pyeongtaek-Dangjin, Daegu-Gumi et Saemangum-Gunsan.

## II - LES SECTEURS PORTEURS EN COREE

La Corée du Sud occupe une position de leader mondial à la fois dans des secteurs traditionnels comme l'acier, la construction navale, la pétrochimie, l'ingénierie, l'électronique, ou l'industrie automobile, ainsi que dans des secteurs de pointe comme les technologies de l'information et de communication (les TIC) et les biotechnologies.

Ce développement a notamment été tiré par les grands groupes (comme Samsung et LG) qui ont su acquérir dans ces secteurs des positions dominantes. Dans un contexte de concurrence accrue, notamment régionale, l'enjeu pour la Corée est de savoir maintenir un avantage comparatif et de continuer à monter en gamme dans les secteurs où elle s'est spécialisée.

**Technologies de l'information :** Les TIC, première place mondiale pour le nombre de connexions Internet haut débit, l'usage de l'Internet sans fil, la téléphonie de 3<sup>e</sup> génération les services de télévision numérique.

**L'aéronautique et l'espace :** L'objectif de la Corée est de venir la dixième puissance aérospatiale en 2015.

**L'automobile :** 6<sup>e</sup> producteur mondial, premier poste d'exportation. Un important marché pour les équipementiers automobile.

**Les chantiers navals :** La Corée occupe la première place sur le marché mondial. Les importations d'équipements de navires sont excellentes.

**Les infrastructures et l'ingénierie :** Ce secteur reste dynamique avec des projets d'extension des ports, aéroports, construction de ponts... La Corée fait part d'une forte volonté de devenir le « *hub* » de l'Asie du nord est.

**Le développement durable et le tourisme :** Les problématiques relatives à l'environnement, au développement durable, aux économies d'énergie vont prendre une place considérable dans les années à venir. Il existe également de nombreux projets d'aménagement touristique.

**Les biotechnologies :** Un objectif, détenir 10% de parts de marché d'ici 2010...

**Le bien-être et la santé :** Les Coréens accordent de plus en plus d'importance à tout ce qui touche leur bien-être, dans les domaines aussi variés que la santé, les loisirs, l'alimentation, l'habitat...

**Le vin et les produits gourmets :** Un marché porté par l'évolution sociale dans le secteur du vin, la part de marché de la France reste autour de 50% en valeur.

**Mode et cosmétiques :** Succès indéniable dans le luxe, les cosmétiques, les parfums. La France est toujours leader sur ce secteur.

**La Corée est un pays très en pointe dans le secteur des nouvelles technologies et ambitionne de rejoindre le club fermé des puissances aéronautiques et spatiales**

Le dynamisme de l'économie coréenne repose en grande partie sur l'effort consacré aux activités de

recherche et développement (3% du PIB) dont les 3/4 proviennent du privé. C'est la force de frappe de la Corée.

La Corée est un poste d'observation extraordinaire en matière de technologies de l'information et de la communication. Elle est devenue en moins de 20 ans un leader mondial des TIC. Son marché intérieur lui permet d'y préparer le lancement mondial des nouveaux produits et services comme la TV sur Mobile pour lequel la Corée fait figure de pionnier. De nombreux secteurs ont été définis par ailleurs comme prioritaires par le gouvernement comme les robots intelligents, les semi-conducteurs de nouvelle génération, la domotique, les contenus et logiciels numériques, la télévision numérique...

La Corée souhaite aussi, d'ici 2015, faire partie des 10 premières puissances aéronautiques et spatiales. Elle a déjà des activités industrielles diversifiées dans le secteur aéronautique, allant de la sous-traitance de pièces aéronautiques au développement, ou même la fabrication d'avions (avions de transport régional, avions d'entraînement) et d'hélicoptères, en passant par la maintenance d'appareils civils et militaires. Dans l'aérospatial, la Corée ambitionne ainsi de rentrer dans le cercle fermé des 10 grands fabricants mondiaux. Le programme spatial coréen prévoit le développement de quinze satellites, d'un lanceur, d'un pas de tir ainsi que l'envoi d'un coréen dans l'espace dans les prochaines années.

### La Corée, un pays qui reste méconnu et sur lequel les clichés abondent

« **La Corée, un pays fermé ?** » : la Corée est au contraire aujourd'hui un des grands marchés asiatiques ouverts aux produits étrangers. Ce pays est aujourd'hui le 13<sup>e</sup> importateur mondial (plus de 260 milliards d'Euros), devant des pays comme l'Espagne ou le Mexique. Cela fait de la Corée, dans les faits, le marché le plus ouvert de l'Asie du Nord Est. Malgré la différence de niveau de vie, les importations par habitant sont supérieures de 30% en valeur en Corée par rapport au Japon. Elle a mis en place par ailleurs depuis son adhésion à l'OCDE en 1996 une stratégie de promotion des IDE active, et a libéralisé la quasi-totalité des secteurs à l'investissement étranger. Les quelques restrictions qui demeurent se retrouvent souvent dans la législation des autres membres de l'OCDE (services publics, défense, agriculture).

« **La Corée du Sud, un pays menacé par la Corée du Nord ?** » : compte tenu du rôle joué par la Chine et les USA dans la région, la menace de guerre est toujours restée très limitée. Les progrès enregistrés récemment dans ce que l'on appelle les pourparlers à 6 sur le problème nucléaire (Etats-Unis, Russie, Chine, Japon, Corée du Sud et Corée du Nord) permettent d'envisager, si ces pourparlers aboutissent, la réintégration de la Corée du Nord dans le concert des Nations. Un positionnement en Corée du Sud permettra, le moment venu, d'aborder plus facilement ce pays de 23 millions d'habitants. En effet, les deux Corées étudient actuellement de nouveaux projets de coopération (rénovation des voies ferrées et des routes du Nord, agrandissement du parc industriel de Gaeseong, où sont implantées des entreprises sud-coréennes, et établissement d'une zone économique spéciale à l'ouest de la Corée du Nord).

« **La Corée, un pays miné par les syndicats et les grèves ?** » : le taux de syndicalisation de la Corée est l'un des plus bas de l'OCDE (7%) et inférieur à celui de la France (9%). Pour autant la gestion d'une entreprise en Corée requiert une attention particulière à la gestion des ressources humaines.

« **La Corée, un pays non compétitif ?** » : même si les augmentations de salaires (en baisse depuis quelques années) restent supérieures à l'inflation et à la croissance du PIB, le coût du travail pour l'employeur (salaires et charges) reste encore inférieur à celui des principaux pays de l'OCDE.

« **La Corée, pays de la contrefaçon ?** » : les autorités coréennes ont pris conscience de la nécessité de lutter contre la contrefaçon et ont renforcé les actions. Pour autant il reste des progrès à faire en matière de propriété intellectuelle – il est donc indispensable de s'entourer d'avis juridiques appropriés. Dès lors que les marques et brevets sont convenablement déposés auprès des autorités compétentes, la protection offerte par le cadre juridique est généralement satisfaisante.

### III - LE DYNAMISME DES RELATIONS COMMERCIALES FRANCO-COREENNES

La France est un des principaux investisseurs étrangers en Corée du Sud, avec près de 5 milliards de dollars de stock d'investissements (5% du stock total). 200 entreprises françaises environ sont présentes en Corée du Sud (+25% en deux ans) employant quelques 36 000 salariés, dont 350 cadres expatriés. Leur chiffre d'affaires cumulé en 2006 atteint 10,2 milliards d'euros, soit plus de trois fois le montant des exportations de la France vers la Corée.

La Corée est l'un des principaux partenaires économiques en Asie de la France, et l'un des pays où la marge de progression des ventes françaises apparaît aujourd'hui la plus prometteuse. Tous les secteurs sont concernés qu'il s'agisse des biens d'équipements, des biens de grande consommation ou de l'agroalimentaire. La perspective de la signature en 2008 d'un projet d'accord de libre échange entre l'UE et la Corée offrira par ailleurs aux entreprises françaises de nouvelles opportunités.

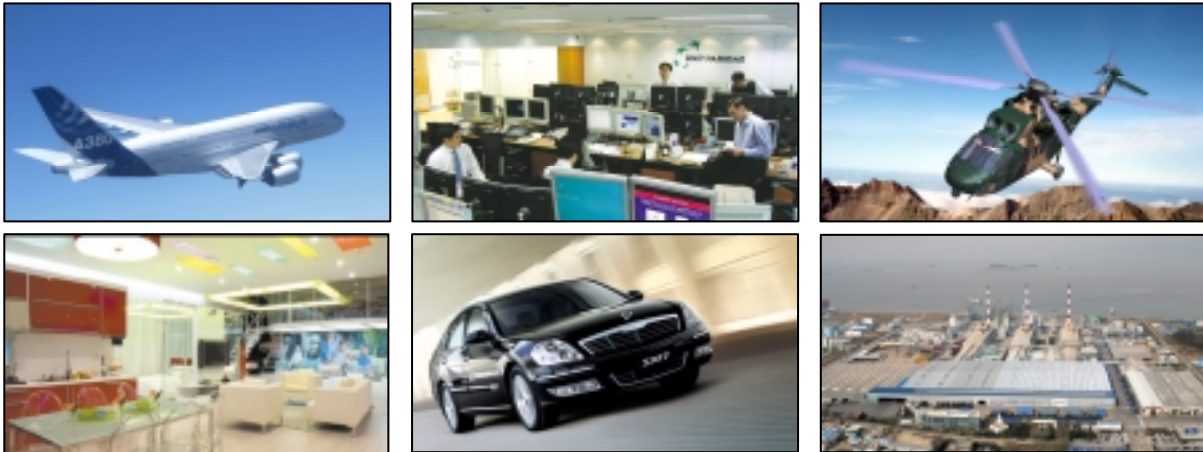
Les échanges entre la France et la Corée se sont élevés ainsi à plus de **7 milliards d'euros en 2007**. Les exportations françaises vers son partenaire coréen ont connu ces dernières années une croissance remarquable pour atteindre plus de 3 milliards d'euros en 2007.

- ➔ De simples échanges, les relations franco-coréennes sont devenues aujourd'hui de véritables partenariats dans lesquels les grands contrats tiennent une place importante. Au contrat du TGV (ou KTX) qui a drainé en Corée de nombreuses entreprises spécialisées, se sont succédés d'autres grands contrats ces dernières années liés au niveau de développement atteint par la Corée et son hyperurbanisation. Ces grands contrats ont donné à la France une visibilité de tout premier plan qu'il s'agisse de l'aéronautique et de l'espace, des transports, de l'énergie, de l'environnement (eau et déchets) ou des travaux publics. Les secteurs de l'environnement et du tourisme sont aujourd'hui parmi les secteurs les plus prometteurs.
- ➔ En matière de commerce courant, on observe aujourd'hui une Corée plus moderne, plus subtile dans son mode de vie et, qui se rapproche de plus en plus des modes de vie occidentaux. De cette photographie d'un pays où le PIB par habitant avoisine désormais 20.000 dollars, émergent des secteurs qu'il faut privilégier : produits de luxe (mode, accessoires de mode, habillement, maroquinerie, art...), produits alimentaires (produits gourmets, vin, produits bio), équipements et de décorations d'intérieur (meubles, luminaires...), matériaux de construction, instruments médicaux... Cette liste n'est pas exhaustive, tant la Corée est friande de produits occidentaux. Le marché reste encore sous prospecté par les entreprises françaises et il reste des places à prendre dans de nombreux secteurs !

La présence économique française en Corée remonte à la signature du traité de 1886 (et même avant). Ce "traité d'amitié, de commerce, et de navigation" avait d'abord pour objet de réduire les obstacles aux échanges, en particulier d'abaisser les droits de douane des produits que les 2 pays étaient susceptibles de s'échanger : peaux et produits minéraux de la Corée à la France, produits manufacturés et machines de la France à la Corée... Mais c'est surtout la crise asiatique de 1997-1998 qui marque un tournant dans les relations économiques entre les deux pays. Avant la crise, le commerce est surtout caractérisé par le poids qu'y occupent les grands contrats, les grands projets nécessaires à la construction industrielle du pays et à la constitution de ses infrastructures : nucléaire, électricité thermique et hydraulique, chimie, aluminium, transport ferroviaire... La signature du contrat portant sur le TGV Seoul-Busan marque le point culminant de cette période : 2 milliards d'euros environ de part rapatriable pour les entreprises françaises, pour un coût total du projet (le plus important de toute l'histoire de la Corée) de 20 milliards.

Quant à l'investissement, lié à l'industrialisation du pays et systématiquement associé à du transfert de technologie, il se fait alors nécessairement en partenariat. C'est le cas de Pechiney, de Rhône-Poulenc, d'Air Liquide, de Schneider ou de la Société Générale... À partir de 1996 (année d'adhésion à l'OCDE) et surtout des années de crise qui ont suivi, le "jeu" est beaucoup plus ouvert : l'investisseur étranger peut être seul, le système d'autorisation est allégé, les incitations augmentent et les occasions se multiplient. C'est de l'époque de la "crise" et après, que datent l'essentiel des investissements directs recensés en Corée.

Plus de 5.000 entreprises françaises ont déjà un courant d'affaires régulier et profitable, 200 d'entre elles y sont établies et de nombreuses PME françaises sont représentées dans tous les secteurs. Les principaux grands groupes français présents en Corée du Sud sont : Accor, Air France, Air liquide, Alstom, Axa, BNP Paribas, Calyon, Chanel, Danone, EADS, Essilor, Faurecia, Hachette, Hermes, Legrand, L'Oréal, LVMH, Pernod Ricard, Renault, Rhodia, Saint-Gobain, Sanofi-Aventis, Schneider Electric, Société Générale, Thales, Total, Valeo, Veolia...



#### IV - LA STRUCTURE DE LA CHAMBRE

Depuis plus de 20 ans, la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Coréenne est présente et active en Corée. **Une équipe biculturelle**, qui a des compétences en prise directe avec le marché et ses acteurs, répond à l'ensemble des préoccupations commerciales des entreprises françaises intéressées par le marché sud coréen. Association privée de droit local, la FKCCI met à la disposition des entreprises la force de son réseau en France par son partenariat avec l'ACFCI (148 Chambres locales) et dans le monde avec le réseau UCCIFE (114 Chambres implantées dans 78 pays réunissant près de 25.000 entreprises). La Chambre réunit en Corée un réseau de **plus de 180 membres**.

Relais essentiel pour les entreprises, interlocuteur privilégié pour plus de 40% de PME, le service commercial de la FKCCI est un outil efficace pour toute entreprise qui souhaite aborder le marché coréen : recherche de partenaires ou distributeurs, recherche de fournisseurs, mission de prospection, études de marché, traduction et interprétation, service d'e-mailing. Autant de services qui sont adaptables à chaque demande, à chaque besoin.

Outre ses services aux membres (formation, aide au recrutement,...) et son appui commercial, la FKCCI organise des activités de *networking* (repas thématiques, groupes de travail, comités économiques et stratégiques, Gala,...), promeut l'*Executive Training Programme* en Corée pour la formation des cadres européens, et offre un large panel de publications (magazine *Corée Affaires*, annuaire des membres, newsletter, website,...).

## V - LES ACTIVITES DE LA CHAMBRE

### A – LES EVENEMENTS

---



#### Réunions mensuels

Autour d'un repas, nous invitons une personnalité pour aborder un sujet actuel (ressources humaines, nouvelles technologies, finance, diplomatie, etc.). C'est aussi l'occasion d'entretenir le réseau de nos membres.



#### Groupes de travail

Créés afin de permettre aux membres d'échanger leurs expériences sur les sujets suivants : accord de libre échange UE-Corée, luxe, distribution et marketing, finance et ressources humaines, médias et TIC, projets/ infrastructures et environnement.



#### Réunion sur les perspectives et tendances économique

Pour avoir tous les 6 mois un panorama complet de la situation économique coréenne et des tendances pour les mois à venir. La 4<sup>e</sup> réunion a eu lieu le 21 mars 2008 avec un focus sur la logistique internationale.



#### Wine Tasting

Evènement convivial trimestriel, autour de vins et autres spécialités culinaires françaises.



#### Comité économique et stratégique

Rassemble des personnalités de haut niveau des sphères gouvernementale, universitaire et des affaires en Corée, avec pour objet la recherche de nouveaux moyens de développer les relations économiques franco-coréennes.



#### Gala

Réunit près de 800 invités français et coréens dans un lieu de prestige et une atmosphère toujours renouvelée.



#### Séminaire nouveaux arrivants

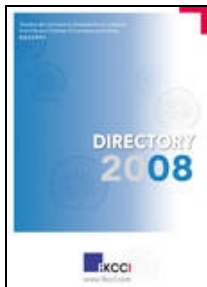
Chaque année en octobre, ce séminaire vise à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants francophones en Corée grâce à un panorama complet de la Corée et de la vie des affaires.

## B - LES PUBLICATIONS



### Corée Affaires

Publié tous les deux mois en français et coréen, *Corée Affaires* est le newsmagazine franco-coréen. Toute l'information économique, commerciale, technologique et culturelle franco-coréenne y est disponible, ainsi qu'un dossier spécial sur des thèmes aussi différents que l'automobile, les médias, l'accord de libre échange, le tourisme, etc.



### Annuaire

Publié une fois par an au mois de mars en français, anglais et coréen, l'annuaire offre toutes les informations et contacts de plus de 180 membres de la FKCCI, mais aussi des informations pratiques sur la France et la Corée, et une présentation des institutions françaises en Corée. Il donne accès à une liste d'adresses, téléphones et noms des contacts des sociétés membres, ainsi qu'une présentation de leur activité. Une mise à jour est faite dans le magazine *Corée Affaires* tout au long de l'année.



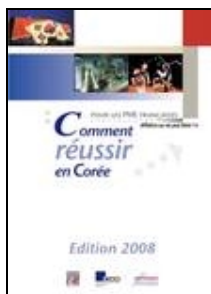
### [www.fkcci.com](http://www.fkcci.com)

Notre site Internet fait peau neuve en mai 2008. Ce nouvel outil multimédia de la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Coréenne a été développé dans le but de promouvoir les échanges commerciaux franco-coréens et favoriser les relations entre les communautés françaises et coréennes.



### Newsletter

Chaque mois, la Newsletter recense toutes les activités commerciales (missions, journées pays, etc.), les événements (déjeuner, gala, débats, etc.) et les publications (magazine, brochures, etc.) de la FKCCI. Abonnement disponible directement sur le site Internet de la Chambre : [www.fkcci.com](http://www.fkcci.com)



### Guide "Comment réussir en Corée"

La nouvelle édition 2008 du Guide Comment réussir en Corée a été réalisé conjointement par la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Coréenne, la section Corée des Conseillers du Commerce Extérieur et la Mission Economique de Séoul. Ce guide a pour but de sensibiliser les PME aux opportunités qui existent en Corée et de leur donner des conseils pratiques pour exporter ou venir s'implanter en Corée.



### Livre commémoratif 120/20

Ce livre édité en français et coréen à l'occasion de l'anniversaire des 120 ans des relations diplomatiques franco-coréennes et des 20 ans de la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Coréenne présente toute l'histoire des relations franco-coréennes, avec le premier traité de commerce et navigation de 1886, les missionnaires, le bataillons français, et des témoignages de personnalités françaises et coréennes.

## C - L'APPUI AUX ENTREPRISES

La FKCCI propose un **choix étendu de services adaptés** à chaque fois aux spécificités des entreprises grâce à des prestations sur mesure :

- ▶ **Information,**
- ▶ **Études de marché,**
- ▶ **Recherche de partenaires,**
- ▶ **Mission de prospection,**
- ▶ **Traduction,**
- ▶ **Domiciliation,**
- ▶ **etc.**

La FKCCI **accompagne les sociétés** dans chacune des étapes nécessaires à leur développement, que ce soit en France ou en Corée.



### Les Conseillers du Développement International

La Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Coréenne organise chaque année une semaine de séminaire avec les conseillers du développement international (CDI), autour de groupes de travail et visites de sociétés françaises implantées en Corée



### Le pôle de compétence IT

La FKCCI, avec le soutien de l'ACFCI, met en place en 2008 un pôle de compétence sur les technologies de l'information.



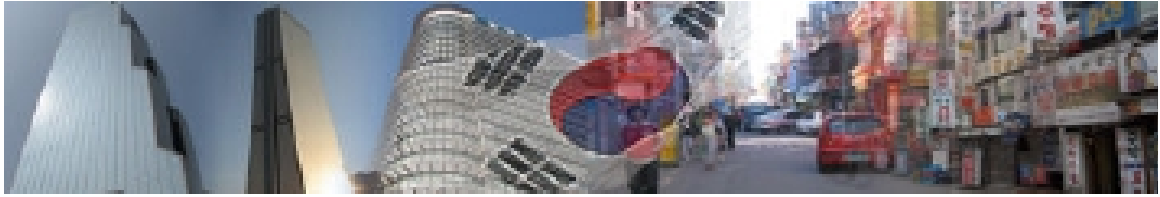
### Les Journées Pays

L'équipe commerciale de la FKCCI participe régulièrement aux journées pays organisées en France par les CCI de France, pour informer sur le marché coréen, approcher des entreprises, organiser des entretiens et préparer des missions.

### Le tremplin Japon/Corée du Sud – JUIN 2008

Dans le cadre de la politique structurelle engagée par le gouvernement français visant à améliorer durablement la compétitivité des entreprises françaises exportatrices, Mme Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat chargée du commerce extérieur, se rendra au 1<sup>er</sup> semestre 2008 dans près de 30 pays dont la Corée et le Japon du 15 au 20 juin. Accompagnée d'une centaine d'entreprises porteuses de projets innovants à l'international, souhaitant développer ou renforcer leur position sur les marchés coréens et japonais, elle participera à une mission de découverte et de prospection du marché, appuyée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Française au Japon (CCIFJ) et Franco-Coréenne (FKCCI), la section Japon et Corée des Conseillers du commerce extérieur de la France (CCE) et les Missions économiques de Séoul et Tokyo. Une préparation de la mission a eu lieu au mois de mars 2008 en amont en France, organisée par l'Assemblée des Chambres de Commerce et d'Industrie Franco-Coréenne (ACFCI), les CCE et Ubifrance, le réseau des Missions Economiques. Un *Roadshow* a été organisé avec les CCI des plus grandes villes de France pour présenter ce tremplin Japon/Corée aux PME intéressées par l'Asie. Le programme en Corée sera composé de séminaires d'introduction au marché, de visites de sites, de découverte des innovations en fonction de l'intérêt des participants, de soirées de Gala et *networking* en présence de la secrétaire d'Etat chargée du commerce extérieur, ainsi que de la communauté d'affaires françaises et les partenaires locaux. Seront également prévus des rencontres avec les filiales françaises implantées localement et les entreprises coréennes, et de rendez-vous personnalisés auprès des entreprises locales.



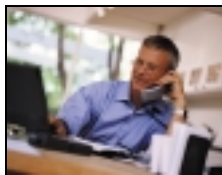


## VI - COMMENT PRÉPARER ET REUSSIR SA MISSION EN COREE ?

### PRÉPARER SA MISSION

Préparez une version anglaise de la description de votre société et de ses activités, ainsi que la documentation complète de vos produits et services.

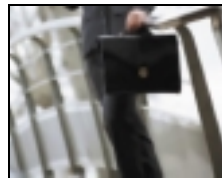
- Contactez la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Coréenne.
- Fournissez à l'avance les informations suivantes pour permettre à ces organismes de vous aider dans la préparation de votre mission :
  - Une description de votre société et de ses activités.
  - Une documentation complète de vos produits, y compris les normes de référence.
  - Une description de ce que vous souhaitez faire sur le marché coréen.
  - Un point sur les contacts déjà pris.
  - Vos dates de visites envisagées : les périodes de vacances sont différentes des nôtres ... autant s'assurer que les gens soient disponibles avant de faire 10.000 km.
- Faites vous établir un nombre important de cartes de visite en anglais et n'hésitez pas à utiliser un titre qui vous positionne correctement et permettra de rencontrer le bon interlocuteur.
- Vérifiez que vos interlocuteurs sont du niveau hiérarchique adéquat une fois la liste des rendez-vous établie. Faites vous communiquer le titre coréen et faites valider son niveau décisionnaire dans l'entreprise considérée. En effet, la société coréenne imprégnée de confucianisme accorde encore aujourd'hui beaucoup d'importance aux niveaux hiérarchiques des interlocuteurs.
- Choisissez soigneusement (lieu, nombre d'étoiles) votre hôtel, en particulier si vous y avez des rendez-vous d'affaires prévus.



### DURANT LA MISSION

- Faites appel à un interprète. L'anglais n'est ni votre langue maternelle ni celle de votre interlocuteur. L'usage de l'interprète pour les premiers rendez-vous sera sûrement préférable pour faciliter la conversation d'autant qu'il vous permettra d'éviter des maladroites liées à la méconnaissance de la culture coréenne. Mais il conviendra de bien préparer votre interprète sur votre société et ses produits notamment dans le cas de produits techniques.
- Prenez vos rendez-vous avec soin. La qualité des rendez-vous devra l'emporter sur la quantité. Sachez que le premier rendez-vous peut avoir lieu à l'hôtel, mais n'hésitez pas également à rendre visite à votre interlocuteur dans ses bureaux s'il le souhaite.
- Prêtez attention à votre tenue vestimentaire. La Corée est un pays où le costume cravate sombre pour les hommes et le tailleur pour les femmes restent quasi obligatoire en affaire.

- Soyez ponctuels. Malgré les embouteillages notamment à Séoul, les coréens sont à l'heure à leurs rendez-vous. Prêtez attention à cette marque de respect pour vos interlocuteurs.
- N'oubliez pas le rituel de la carte de visite. Comme la plupart du temps en Asie, la réunion commence par le traditionnel échange des cartes de visite (avec les deux mains de préférence) que vous accepterez en prenant le temps de les lire avec la considération nécessaire.
- Faites attention aux interlocuteurs de haut rang qui vous seront généralement présentés en premier et lors des discours d'introduction leur marquer votre respect.
- Préparez soigneusement vos présentations. Utilisez des supports visuels.
- Faites passer vos messages avec courtoisie comme cela est le cas en Asie. Sachez que les coréens sont plus directs que leurs voisins japonais. Soyez clair dans votre approche.
- Établissez un rapport de confiance. Les coréens expriment clairement leurs sentiments. Vos relations peuvent comprendre utilement une part d'affectif. Le rapport de confiance avec votre interlocuteur pourra reposer plus sur votre personnalité que sur la société que vous représentez mais ceci demandera du temps.
- Soyez ouverts et disponibles ! Les coréens risquent de vous inviter au restaurant ou parfois dans des karaokés. Ceci est important à la fois pour établir la confiance et montrer le respect à leur culture (notamment pour la cuisine). Il est préférable d'accepter et de montrer de l'intérêt à la culture coréenne. Essayer toujours de garder de la mesure en cultivant une relation de confiance.
- Restez à l'écoute de vos interlocuteurs même si vous n'acceptez pas toutes leurs conditions. Les Français ont parfois tendance à être perçus comme arrogants.



## ASSURER LE SUIVI DE SA MISSION

- Il est important que vos interlocuteurs aient conscience que votre engagement sur le marché coréen est sérieux et à long terme.
- Dans ce contexte, il est primordial de tenir sa parole et de montrer une continuité dans votre démarche.
- Parallèlement, les coréens ont tendance à être très réactifs notamment dans leur demande. Il faut être prêt à répondre avec une réactivité comparable qui risque de surprendre vos collaborateurs français s'ils n'y sont pas préparés. L'absence de réponse rapide sera perçue comme un manque d'intérêt pour le marché coréen et préjudiciable au développement de votre activité en Corée.



## PRINCIPAUX INDICATEURS

**Population** : 50 millions d'habitants

**PIB** : 947 milliards de dollars en 2007, 12e puissance économique mondiale

**PIB par habitant (2007)** : 19.600 d'USD

**Taux de croissance (2007)** : 4,7%

**Taux d'inflation (2007)** : 2,6%

**Exportations françaises vers la Corée** : 2,9 milliards d'euros (2007)

**Exportations coréennes vers la France** : 4,2 milliards d'euros (2007)

**Échanges commerciaux** : 7,1 milliards d'euros (2007)

**Cumul des investissements directs français en Corée** : 4,712 milliards d'USD entre 1962 et 2006

**Communauté française en Corée** : environ 2 000 Communauté coréenne en France : environ 13 000

**Taux de chômage (2007)** : 3,2 %

**Balance commerciale (2007)** : 25 milliards d'USD

**Clients majeurs** : Chine, Union européenne, Etats-Unis, Japon, Hong Kong, Taïwan, Allemagne, Singapour.

**Fournisseurs majeurs** : Japon, Chine, Etats-Unis, Union européenne, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Australie, Allemagne, Indonésie, Taïwan.

**Taux de change** : 1 euro = 1 570 wons 1 USD = 965.29 wons.

**Secteurs porteurs** : Les technologies de l'information, développement durable et tourisme, l'aéronautique et l'espace, le vin et les produits gourmets, les biotechnologies, mode et cosmétiques, le bien-être et la santé, les infrastructures et l'ingénierie, les chantiers navals, l'automobile.

### Chambre de commerce et d'industrie franco-coréenne (FKCCI)



Executive Suite #316, Sofitel Ambassador Hotel,  
186-54 Jangchung-dong 2-ga, Jung-gu,  
Seoul L 100-855, SOUTH KOREA  
Tel. : (+82 2) 2268 9505~7  
Fax : (+82 2) 2268 9508  
@ : [infos@fkcci.com](mailto:infos@fkcci.com)  
Site web : [www.fkcci.com](http://www.fkcci.com)



2 rue de Viarmes – 75040 Paris cedex 01  
Tel : 01 55 65 39 22 - Fax : 01 55 65 39 38  
[www.uccife.org](http://www.uccife.org)  
[communication@uccife.org](mailto:communication@uccife.org)